# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 FEVRIER 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISGE & Co.,
IMPRIMEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISGE. E. RIEMAN.
E. BOUCHER.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 13 FEVRIER.


**ABONNÉS A LA SEMAINE.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il est présumé tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous le présenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

**RIVIERES ET BAYOUS.**

M. Louis Hébert, ingénieur de l'Etat, a présenté son rapport à la législature. A l'époque de sa nomination (23 mars 1855) l'Etat possédait cinq bateaux: 1o, l'*Algérine*, capitaine Andrew White, avec vingt nègres, employé à des travaux sur le bayou Bartholomy; 2o. le *Général Walker*, capitaine F. N. Marks, avec vingt nègres, occupé dans la Rivière Rouge; 3o. *Governor Hébert*, capitaine Alfred Bradley, avec dix-huit nègres, employé à l'embouchure de la Rivière Rouge; 4o. le *Fleurdes*, capitaine Hardy, avec vingt nègres, employé à l'embouchure du bayou Jacob, dans la paroisse Iberville; 5o. l'*Amite* qui vient d'être construit et qui sera incessamment lancé dans l'Amite à trente milles environ de la ville de Baton Rouge.

M. Isham West défriche avec dix-sept nègres les bords de la Rivière Rouge près des Rapides. M. Wrotnowski, aide-ingénieur, explore les bouches de la Rivière Rouge, et M. L. J. Fremeaux, autre aide ingénieur, se dispose à faire sauter les épaves coulées dans le Tèche.

Le 23 mars 1855 l'Etat possédait 97 esclaves dont deux seulement étaient malades. L'un de ces derniers est mort depuis. Des 96 autres esclaves, 21 sont vieux ou infirmes; ils travaillent à peine.

A la date ci-dessus, il y avait au crédit du département de l'ingénieur $12,848 00 pour les salaire du personnel et pour d'autres dépenses éventuelles; $16,968 76 pour améliorations en général; $2,000 50 pour la construction du bateau *Lamourie*; $1,874 16, prix du bois au bayou Plaquemine.

La plupart de ces travaux ont été exécutés. Il y a tant à faire dans la Riviere-Rouge qu'il semble que les ingénieurs de l'Etat n'y ont rien entrepris. Pourtant un bateau et deux divisions de travailleurs y ont été employés pendant toute l'année 1855. On s'occupe encore moins à l'ouest des eaux qui en arrêtent le cours et les obstacles sont de telle nature qu'il est impossible de les supprimer. Il est à désirer que l'on mène à bonne fin ces importants travaux, car la Riviere-Rouge est la grande route qui conduit aux parties les plus riches de la Louisiane, du Texas et de l'Arkansas.

Des travailleurs sont employés à couper le roc qui forme les chutes d'Alexandria. Il a été creusé un canal à travers les obstacles qui forment ces chutes, mais les travaux ne sont pas encore terminés. L'ingénieur de l'Etat ne croit pas qu'ils constituent une amélioration; il considère qu'ils seront plus nuisibles qu'utiles. Au lieu de conserver les écluses que la nature semble avoir formées à notre intention, nous voulons les détruire. Nous réfléchir qu'en diminuant la profondeur de l'eau au-dessus de ces barrières diminuera considérablement. L'Etat a dépensé la $33,000 non-seulement sans utilité, mais pour ajouter aux difficultés de la navigation. Pour obtenir un résultat satisfaisant, il faudrait construire une écluse à l'une des chutes d'Alexandria. Cela coûterait cher, mais on pourrait confier l'exécution de ce travail à une compagnie en lui accordant pour un nombre limité d'années, le privilége de prélever un péage.

L'Ouachita est encore une rivière importante. La aussi il faudrait établir un système d'écluses et entreprendre d'autres améliorations, mais la législature s'est bornée à recommander à l'ingénieur sam lui fournir l'argent nécessaire.

De l'Atchafalaya il serait facile de faire la plus belle riviere de la Louisiane après le Mississipi. La navigation, moyennant certains travaux indispensables, y serait ininterrompue.

L'ingénieur signale également le Tèche à la sollicitude des chambres. La Grande Riviere est une continuation du Haut-Atchafalaya, ainsi que la Belle Riviere et la baie de Berwick. Il y a dans ces parages tout un réseau de rivieres et de bayous dont l'amélioration serait extrêmement utile à l'Etat. Le rivage de la baie de Berwick est le meilleur site que l'on puisse trouver dans la Basse Louisiane pour l'établissement d'une grande ville. La Nouvelle-Orléans, qui a pu rivaliser un jour avec la plus commerciale dans les limites mêmes de l'Etat et presque sur les bords du golfe du Mexique.

On n'a rien pu tenter à l'embouchure du bayou Plaquemine à cause de la grande élévation des eaux du Mississipi.

Le bayou Lafourche aurait besoin d'être creusé au-dessous de Donaldsonville. Le lit d'autres bayous, tels que le Boeuf, l'Amite, le Chefunete, le Bogue Folia, tend également à s'exhausser, de sorte que la navigation y devient chaque jour plus difficile. Certains travaux y deviendront bientôt indispensables.

M. Louis Hébert a présenté le projet de combler le bayou Lafourche et le bayou Plaquemine. Sans doute, cette mesure accroîtrait considérablement les terres arrosables de l'Etat, mais elle serait en même temps la ruine de la Basse Louisiane. Les bayous Plaquemine et Lafourche ne sont pas des simples turcilles pour ce s'échappe le trop-plein du Mississipi; fermez-les et vous verrez le Mississipi, aux époques de fortes crues, franchir les levées et inonder tout le pays. Le rapport se termine par un bon conseil: ne dérangeons rien aux habitudes du grand fleuve si nous ne voulons nous exposer à de épouvantables catastrophes.

TEXAS.—Le steamer *Charles Morgan*, arrivé hier, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 9 courant. La législature devait s'ajourner le 4. Le niveau de la Trinité et du Brazos est tombé de six ou huit pieds.

Les journaux de Galveston rebiennent un bien triste accident. Le colonel James Morgan, qui est assegié, était parti de son habitation sur une petite embarcation pour se rendre à Lynchburg. Il était accompagné d'un jeune Irlandais nommé Barney et d'un domestique du nom de Bynum. A un mille de Lynchburg, le vent venant tout d'un coup à souffler avec violence du nord fit chavirer le canot. Les trois naufragés montèrent sur la quille. Le froid était excessif, le thermomètre marquant douze degrés au-dessous du point de congélation. Le jeune Irlandais ayant trouvé une rame à sa portée essaya de s'en servir pour pousser le canot vers le rivage qui s'était qu'à trois cents pieds de distance. Le mouvement qu'il imprimait à l'embarcaille fit retourner, puis elle se renversa de nouveau. A chaque fois, le colonel et ses compagnons plongeaient sous l'eau. Ils étaient complétement transis et hors d'état de faire le moindre mouvement. L'Irlandais épuisé et paralysé par le froid glissa de la quille dans l'eau et disparut; peu après, le domestique partagea le sort de ce dernier, et le pauvre aveugle resta seul sur l'embarcaille renversée. Il s'y étendit, les pieds dirigés vers la proue et les deux bras étendus sur chaque côté du canot, et posant quelques cris dans l'espoir d'être entendu de rivage. Il perdit alors connaissance et ne revint à lui que quelques heures plus tard dans la maison d'un de ses amis, M. Badger. Celui-ci avait aperçu le canot, et montant dans un esquif, l'avait abordé et recueilli ce qu'il croyait être un cadavre. Le colonel, grace aux soins qui lui ont été prodigués, s'est promptement rétabli.

WASHINGTON.—On écrit de Washington que jamais le nombre des solliciteurs n'y a été aussi considérable. Les chercheurs de pâtures assiègent tous les jours le capitole et napplissent de jours importunités les représentants et les sénateurs. C'est-à-dire obligés, quoiqu'ils fassent, d'apeuller les pétitions et les mémoires qui leur sont présentés. Les gens qui a défaut d'industrie, comptent sur les emplois publics pour vivre se montrent extrêmement âpres à la curée. C'est une course au clocher où les plus indigestes et les moins consciencieux sont toujours sûrs de rompre le prix. Le capitaine Dowling ayant été nommé brûleur et ayant destitué un des employés monsieur, une foule de prétendants s'en plaignent sur lui.

Sont dernière dates, l'honorable George M. Dallas, qui vient d'être nommé ministre des Etats-Unis en Angleterre, s'apprêtait pour partir de départ.

M. Taney, président de la Cour Suprême des Etats-Unis, a pu se rendre du tribunal le 4 de ce mois. On sait qu'il a été grièvement malade; il est encore très-affaibli. Le juge Wayne, qui avait été également malade, a pu reprendre sa place à la cour.

## Bulletin Télégraphique.

**NOUVELLES DE LA LOUISIANE.**

LEXINGTONS DE LA LOUISIANE.

Nous avons reçu 12 Hombre.—Chamoz aux Bernaudin-Bamboulin-Gil Jambon sont présents. M. Bellemaine a été condamné à une amende de 25 dollars pour le compte de l'enquête de la légalité du jugement du tribunal de Lexington, après l'année dernière par l'ambrose. Le tribunal a été condamné à une amende de $25,000 pour un contrat magnifique à l'exécution des travaux de la Rivière Rouge, et un autre de $50,000 fait à l'ingénieur de l'Etat. La résolution est référée à l'ingénieur Fort consul.

M. Hoppin présente un mémoire des ébénistes de la Société des Artisans de la Nouvelle Orléans. Refusé à un comité.

Les Mémoires sur le lait des Chèvres, réitéré leur chaux contestée.

Bingo.—La plus grande partie de la séance est consacrée à la prise en considération de bills d'un intérêt purement local.

**Mississippi.**

New-York, 12 février.—Rien de changé dans les Etats. Le bâl rouge du Sud vaut 81 22; le maïs mêlé de l'Ohio, 82c. le whiskey 30c.

Cincinnati, 12 février.—La farine vaut 56 25 75; le maïs pure, 81c, le whiskey, de 28 1/2 à 30c.

New-York, 12 février.—Notre marché aux cotons est très-ferme. Il n'est bien ferme et vaut 8 1/4 balles à une hausse de 1/8 à 1/4 c. Mobile, Orléans, 10 3/4; Upland médiocre, 10; Pâtre upland, 10 3/4. Le maïs pure vaut 115 37 1/2; le coût, 111 84; le sucre, 6 3/4; le melasse, 44.

Cincinnati, 12 février.—Farine, 56 25; whiskey, 28 3/4; maïs, 42 a 45; coût, 12 1/4 à 13 1/2.

**Navigation Intérieure.**

Louisville, 11 février.—L'Ohio monte lentement.—La neige a fondu rapidement dans la journée d'hier et continue à fondre aujourd'hui. Il tombe une légère pluie.

**MYSTERE.**

Vicksburg, 12 février.—Le Natchez est parti d'ici à midi, le Whitmans à 1 heure et un autre bateau, dont le nom n'est pas connu, à 3 heures.

AVIS MARITIMES.—Le navire *South Carolina*, capitaine Trott, parti de la Nouvelle-Orléans le 24 janvier dernier, pour Liverpool, avec un chargement de 1648 balles de coton, 8784 sacs maïs, 800 barils de farine, 7920 bardeaux, a été obligé de rentrer dans notre port hier soir; une voie d'eau qui s'est déclarée dans la mer, par les travers de Cuba, l'ayant forcé de renoncer à son voyage.

RIVIÈRE.—Le steamer Pennsylvania, parti de Cairo le 6 courant, annonce qu'il y avait dans ce port, au moment de son départ, 40 steamboats, attendant le dégel pour faire route. Les steamers Choctaw et Suliana étaient toujours engravés à l'île 34.

CONCERT DE MLLE PARODI.—Les admirateurs de Mlle Parodi se rappelleront qu'elle donne ce soir son avant-dernier concert. Les occasions d'entendre une artiste de la valeur de Mlle Parodi sont si rares qu'on aurait tort de n'en profiter pas avec empressement. L'éminente cantatrice, indépendamment de la *Marseillaise*, chantera plusieurs morceaux de la *Sémiramide*, de *Lamere*, de la *Création* de Haydn, de *Maria Padilla* et de Mendelssohn. Mme Amalia Patti Strakosch chantera trois morceaux, et M. Leonardi, le baryton, deux. Quant à Strakosch, le brillant pianiste, il jouera une fantaisie sur des airs de la *Fille du Régiment*, la *Cloche magique* et le *Galop de la Jeune Amérique*.

THEATRE D'ORLÉANS.—Demain, jeudi, *Lucrèce Borgia*, pour le bénéfice de M. Laget.—L'œuvre et l'artiste recevront sans doute du public l'accueil sympathique qu'ils méritent. M. Laget est un des chanteurs les plus remarquables de la scène lyrique. Il a conscienceux de l'excellente compagnie lyrique de M. Boudousqué. *Lucrèce Borgia* interprété par l'élite de la troupe ne saurait manquer de faire recette.

VALENTINES.—C'est demain la St-Valentin, jour où jeunes gens et jeunes filles échangent d'innombrables épîtres. On n'oublierai pas le Carnaval, il reste du Camp, a un choix admirable de ces élégantes missives. Les *Valentines* seront, ce que qu'il paraît, répandues à profusion cette année. Toutes les *misses* d'outre-Canal, ainsi que nos charmantes Créoles, s'attendent à en recevoir.

FLUTISTE ET PÉPINIÉRISTE.—M. Leydet, flutiste et pépiniériste, publie dans une autre partie de nos colonnes une annonce sur laquelle nous appelons l'attention du tous ceux qui ont le goût des fleurs, des plantes rares et des arbres à fruits. M. Leydet a reçu par les derniers navires un ordre très-étendu, et nombreuse collection de camélias, magnolias, rhododendrons, pivoines, azaleas, rosiers greffés, ainsi qu'un assortiment extrêmement varié de poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, vignes, framboisiers, etc., etc. Avis aux horticulteurs et aux habitans.

HORTICULTURE FRANÇAISE.—M. BALMAIN, horticulteur distingué, vient de recevoir un magnifique envoi de plantes à fleurs, d'arbustes de tout genre et d'arbres à fruits, que nous recommandons à l'attention de tous ceux qui ont des jardins. Il a plus de trente mille variétés de camélias, de rhododendrons, de jasmins, de rosiers, ainsi que des tubercules de dahlias, des bulbes à fleurs, des graines potagères, des hyacinthes de Hollande, des tulipes, des jonquilles, etc., etc. Les prix de M. BALMAIN sont très modérés. Voir aux avis.

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES, APPAREILS DE GAZ, &c.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce qu'insère aujourd'hui dans nos colonnes M. Vital Goguely, inventeur-mécanicien, rue des Ursulines, 31. Ses fourneaux économiques viennent d'être perfectionnés et offrent de grands avantages. M. Goguely pose aussi les appareils de gaz.

## Conseil de Ville.

CONSEIL DES ALDERMEN.—Présents à la séance d'hier soir, MM. Bailey, Converse, Price, Pride, Durell, Gill, Culbertson, Desegre, Dupré, Lagenbuhl, Fragne et Tompkins.

Une lettre du commissaire des eaux demande si les dommages causés au pavage, par les eaux, dans les cas d'inondes par les pompiers, devront être réparés aux frais des contracteurs ayant charge du pavage.—Renvoyé à la ville.—Après discussion, renvoyé au comité judiciaire.

Une résolution, adoptée le 11 septembre 1855 par le conseil municipal, ordonnant le pavage des chemins, ruelles, etc., dans l'espace vide au centre de la rue du Bassin, est abrogée. Le Conseil renvoie au comité de police, une résolution présentée par M. Gilmore pour défendre le vente des chevaux, mulets, &c., dans les rues et places de la ville.

Le Conseil donne son concours à une résolution des aldermen aldermen pour autoriser le médecin de la ville à faire transférer à l'hôpital de la marine les vagabonds et autres détenus qui viendraient à tomber malades pendant leur séjour dans la maison de détention, sur le consentement du maire.

Sur la pétition d'Horace M. Smith, demandant qu'il lui soit permis de construire un chemin de fer, Gouge excite une assez longue discussion. Sur un amendement offert par M. Price pour qu'aucune représentation ne soit faite à l'assemblée législative, Fragne et Dupré prennent la parole et s'élèvent contre l'esprit d'ostracisme qui leur fait exclure l'intérêt de la Nouvelle-Orléans, et recommandent, dans le cas où l'amendement Price serait adopté, de faire une pétition à la Chambre des Représentants, sollicitant l'amendement. Malgré les représentations de M. Dupré, le conseil de M. Smith est adoptée par un vote de 7 contre 3.

Le Conseil adopte:

Une résolution pour autoriser l'avoué de la ville à instituer un procès contre la ville de Boston, pour obtenir un remboursement de $1,000 comme prêt fait à la ville, et un autre concernant pour faire confirmer et exécuter le testament de feu John McDonagh.

Une résolution pour augmenter à l'avoué de la ville de parvenir des commissaires gérant le succession de feu McDonagh toutes taxes dues à la ville sur les propriétés de ladite succession.

Une résolution, ordonnant le paiement d'une somme de $1,000 pour réparations et ameublements dans les cours de justice.

Une résolution pour ordonner la fourniture de chaises et de tables, pour la salle du jury, dans la Recorder de District, jusqu'à concurrence de trente dollars.

Après avoir disposé de quelques pétitions et rapports, le Conseil procède à la discussion du rapport, devant le résolutions relatifs au chemin de fer de la levée. Le devis est adopté clause par clause; les principales sont que le chemin aura deux voies, de cinq pieds de large, les rails au niveau du sol; qu'il partira le long de la base des wharfs, dessus les eaux, sera jusqu'à la limite supérieure de la ville et qu'il devra être achevé deux ans après l'adjudication.—La résolution ordonne que le contrat sera adjugé à l'enchérisseur qui le prendra pour le terme le plus court et aux conditions du maximum de 36 mois; engagement à l'exploitation du chemin; à livrer à la ville deux locomotives, deux voies, les locomotives, wagons, chevaux, etc. La vente du contrat devra être annoncée pendant 60 jours.

Le Conseil, au moment de s'ajourner, reçoit deux résolutions des Aldermen Aldermen, pour accorder l'usage de la place Congo, le première à M. Godard pour quelques jours, la seconde à M. Horace M. Smith pour quatre semaines. Toutes deux sont déposées sur le bureau.

Le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Présence à l'heure accoutumée.

A la dernière séance, le président avait donné de la ville, et les comptes allouant $1600 pour l'inauguration de la statue de Jackson n'avait pas été adoptée faute d'une majorité légale, mais il n'aperçut, après l'ajournement, de son erreur, et signa la résolution.—Le Conseil approuve l'résolution après une longue discussion.

Le trésorier annonce qu'il y avait en caisse, le 11 du courant, une somme de $50,027 50.

Lettre du vice-maire informant le Conseil que les régulations en chemin nécessaires de la rue Dauphine ont été adoptées par le Conseil municipal de la rue Dumaine, 31,856; que les chemins nécessaires de Washington et de la Minerve avaient besoin de réparations, le conseil autorisé d'une dépense de $800.—Renvoyée au comité des rues et dédommagées.

Résolution des Aldermen allouant $75 pour réparations au cours Chalmette, adoptée.

L'ordonnance sur la matière de travail est, après discussion, adoptée, et un comité composé de MM. Bagot, Dorvee et Bonny.

Résolution autorisant H. Smith à établir un chemin de place Congo.—Adoptée.

Le Conseil autorise à M. Godard la permission de se servir de la place Congo pour trois mois.

Résolution de M. Bagot, pour payer à M. Gilmore le prix de la place qui devra offrir des réclamations pour l'arrondissement des marchés. M. McKelvey demande que le conseil se remettrait dans le cas de la Nouvelle-Orléans, et M. Gilmore, qui a été adopté.

Résolution de M. Bailey, approuvant une somme de $1,000 pour réparations à l'avenue de la ville et d'une autre pour une dépense.—Adoptée.

Résolution ordonnant au voyer de construire une chaussée de la place du général Jackson.—Adoptée à la majorité de trois membres.

Résolution de M. Bailey, pour nommer un comité de trois membres pour